

BAROMÈTRE DU 115

2016 Février

Le nombre de demandes au 115 est resté stable par rapport à janvier 2016 et février 2015 (près de 100 000 demandes). Il en est de même pour les taux d'attributions de places d'hébergement qui restent faibles (47 %) malgré la mobilisation du plan hivernal.

La situation n'évolue pas pour les personnes qui restent toujours aussi nombreuses à ne pas bénéficier d'un hébergement. 45 % des personnes n'ont jamais été hébergées (9 896 personnes) dans les 45 départements étudiés, et la situation se dégrade dans plusieurs d'entre eux.

Les personnes les plus pénalisées par l'absence de solution d'hébergement sont les familles et les couples sans enfant (58 % de non-attributions en février 2016 pour ces deux compositions familiales). La situation des femmes isolées est également critique avec une demande en augmentation de 22 % en un an et un taux de non-attribution (40 %) très élevé au regard de la fragilité de ce public.

Alors que les attributions en hébergement d'urgence hivernale diminuent entre janvier et février 2016 (- 8,5 %), le recours aux nuitées hôtelières augmente (+ 9,5 %). Les effets du plan de résorption des nuitées hôtelières ne se font pas ressentir dans les départements du baromètre.

L'orientation des personnes vers l'hébergement reste ponctuel et précaire avec 82% des attributions en structure hivernale pour des séjours d'une seule nuit.

DEMANDES / RÉPONSES AU 115

DES SOLLICITATIONS D'HÉBERGEMENT STABLES

Nombre de personnes qui sollicitent le 115 pour un hébergement - Févr. 2016

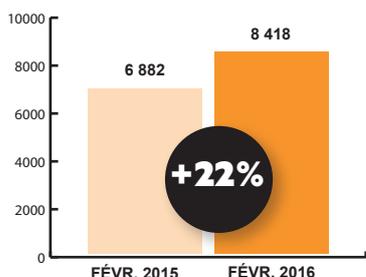
21 800



En février 2016, dans les 45 départements du baromètre, 85 000 demandes d'hébergement ont été faites au 115 par 21 800 personnes différentes. Compte-tenu du nombre total de jours en février, les sollicitations au 115 sont légèrement inférieures au mois précédent.

En février 2016, les demandes de prestations (distributions alimentaires, douches, soins, duvets, transports, passage des maraudes) représentent 10 % des demandes totales.

Évolution des demandes d'hébergement pour les femmes isolées



Les demandes d'hébergement sont comparables entre les deux hivers, sauf pour les femmes isolées : leurs demandes ont augmenté de 22 %. Si les attributions d'hébergement les concernant ont augmenté de 34 %, le taux de non-attribution reste très élevé en février 2016 (40 %) pour ce public particulièrement vulnérable.

Par rapport à février 2015, 8 départements sur 45 ont vu diminuer à la fois le nombre de demandes totales et le nombre de personnes différentes qui ont sollicité le 115 : Ardennes, Aveyron, Côtes d'Armor, Gard, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Haute-Savoie.

UNE ABSENCE DE PLACES DISPONIBLES PERSISTANTE

Comme pour le mois de janvier 2016, 47 % des demandes ont donné lieu à un hébergement en février 2016, soit près de 40 000 attributions.

70 % des non-attributions sont dus à l'absence de places disponibles.

Dans 9 départements, le nombre de non-attributions liées à l'absence de places a doublé, voire triplé, entre février 2015 et février 2016 : Aude, Calvados, Côte-d'Or, Dordogne, Hérault, Marne, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Vienne.

Les personnes les plus concernées sont les personnes en famille et les couples sans enfant avec un taux de non-attributions de 58 %.

Comme en janvier 2016, 45 % des personnes n'ont jamais été hébergées (9 900 personnes), 28 % quelques fois et 27 % l'ont toujours été.

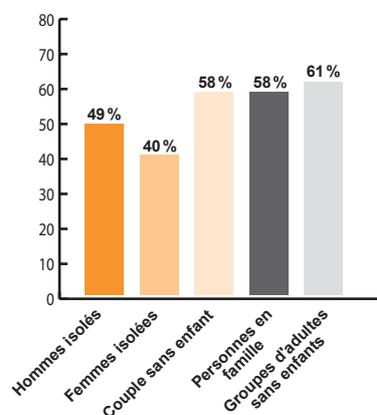


En février 2016, la répartition des attributions de places d'hébergement selon la composition familiale s'établit ainsi : 43 % pour les hommes seuls, 12 % pour les femmes seules, 39 % pour les personnes en famille, 5 % pour les couples sans enfant et 1 % pour les groupes d'adultes sans enfant. Par ailleurs, les personnes de 18 à 24 ans représentent 16 % des personnes hébergées (3 406 personnes).

La situation reste très critique, dans 24 départements, où moins de la moitié des demandes donnent lieu à un hébergement.

Taux de non-attribution selon la composition familiale

Févr. 2016



45 %

des personnes ayant sollicité le 115 n'ont jamais été hébergées en févr. 2016

PLACES HIVERNALES* ET HÔTELS

*Places supplémentaires (gymnases, casernes, lits picots en accueil de jour, etc.) ouvertes du 1^{er} novembre au 31 mars, hors hôtels

En février 2016, les attributions se répartissent de la façon suivante : 45% vers des places d'hébergement d'urgence, 27% vers des places hivernales, 24% en hôtel et 4% vers d'autres dispositifs.

UNE MOINDRE MOBILISATION DES PLACES HIVERNALES

Les attributions vers des places d'hébergement hivernal ont baissé de 8,5% entre janvier et février 2016 alors qu'elles ont augmenté de 19% entre février 2015 et février 2016. Les 10 650 attributions en hébergement hivernal ont concerné 2 700 personnes différentes, soit 16% de moins qu'en janvier 2016.

En février 2016, les attributions en structure hivernale ont bénéficié essentiellement aux hommes seuls (43%) et aux personnes en famille (33%).

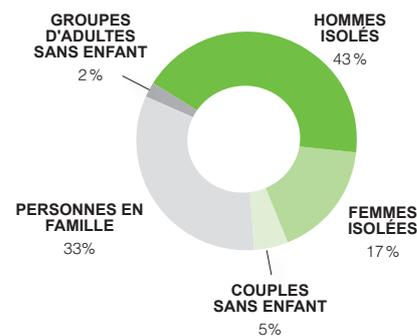
Évolution du nombre de personnes hébergées en structures hivernales

Janv. 2016 - Févr. 2016

-16%

Répartition des attributions en structure hivernale selon la composition familiale

Février 2016



82%

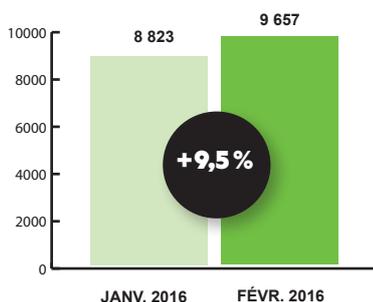
des attributions en structure hivernale l'ont été pour des séjours d'une seule nuit

L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ATTRIBUTIONS EN HÔTEL

En février 2016, 24% des attributions ont eu lieu en hôtel contre 21% en janvier 2016. Le nombre de nuitées hôtelières a même augmenté de 9,5% sur un mois.

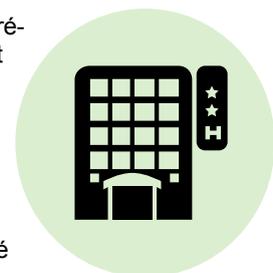
Évolution du nombre d'attributions en hôtel

Janv. 2016 - Févr. 2016



On ne constate pas encore les effets du plan de résorption des nuitées hôtelières et la situation est identique à février 2015. Le nombre de personnes hébergées en hôtel reste stable entre les deux hivers : 3 888 personnes en février 2016 contre 3 875 personnes en février 2015.

Il s'agit essentiellement de personnes en famille (77%) : 3 005 personnes en famille ont bénéficié de 7 581 attributions.



29%

des attributions en hôtel l'ont été pour des séjours d'une seule nuit

115 DE PARIS RÉPONSES ET DEMANDES

En février 2016, le 115 de Paris a enregistré 24 300 demandes dont 17 900 en journée et 6 400 la nuit. Les demandes ont augmenté de 14% par rapport à janvier 2016 et de 8% par rapport à février 2015. Cette hausse de 8% entre 2015 et 2016 est intégralement due à une augmentation des demandes de femmes seules (+29%) et de personnes en famille (+21%), puisque celles des hommes seuls sont stables et celles des couples sans enfant en baisse (-12%).

En février 2016, 45,5% de ces demandes ont donné lieu à un hébergement, soit un taux légèrement supérieur à celui de l'année dernière à la même période (44,5%). Ces attributions varient cependant selon le public et s'expliquent par les variations de l'offre d'hébergement, et notamment des places hivernales mobilisées : ainsi les hommes seuls ont connu 64,5% de réponses positives aux demandes qu'ils ont formulées contre 59% en février 2015, et les couples sans enfant sont passés de 19,5% à 23% en février 2016. Le taux est stable pour les familles : 22%. À l'inverse, les femmes seules ont connu une diminution du taux d'attribution, passant de 33% en février 2015 à 27% en 2016.



La majorité des attributions a eu lieu en CHU (83%) : signalons qu'actuellement 500 personnes isolées et 480 personnes en famille sont accueillies chaque soir dans les structures hivernales d'hébergement d'urgence. Les attributions en hôtel représentent 17% des attributions en février 2016, soit une augmentation de 27% par rapport à février 2015, et concernent quasi intégralement les personnes en famille.

Parmi l'ensemble des demandes, 54,6% n'ont donc pas donné lieu à un hébergement ce mois-ci, contre 55,3% en 2015. L'essentiel de ces non-attributions correspond à des demandes non pourvues faute de places disponibles : elles touchent tous les publics mais ont très fortement augmenté pour les femmes seules (+52%) et les personnes en famille (+17%) et ont baissé pour les autres publics.

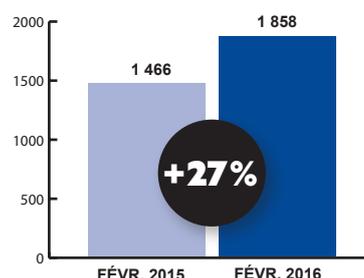
Évolution des demandes d'hébergement des femmes seules

Févr. 2015 - Févr. 2016

+ 29%



Évolution des attributions en hôtel Févr. 2015 - Févr. 2016



MÉTHODOLOGIE DU BAROMETRE

Le baromètre 115, réalisé par la FNARS, suit chaque mois l'évolution des demandes d'hébergement d'urgence faites au 115 et les réponses qui leur sont apportées ainsi que les personnes concernées en les comparant aux mois précédents et à l'année précédente à la même période. Il fournit ainsi des indicateurs objectifs de mesure de l'efficacité de la prise en charge des personnes par le dispositif d'hébergement. Les données statistiques sont issues de 45 départements qui saisissent régulièrement l'activité 115 via le logiciel ProGdis 115/SIAO: Aisne, Alpes-Maritimes, Ardennes, Aube, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Charente-Maritime, Côte-d'Or, Côtes d'Armor, Dordogne, Drôme, Finistère, Gard, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Loire, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Marne, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Haute-Savoie, Yvelines, Somme, Var, Vendée, Vienne, Val d'Oise, Guadeloupe, La Réunion. Le baromètre présente également les données d'activité du 115 de Paris afin de mettre en exergue les différences et les similitudes avec les 45 autres départements.

Vous pouvez consulter sur le site de la FNARS la définition des variables observées et le mode de comptabilisation.



Fédération nationale des associations d'accueil
et de réinsertion sociale
fnars@fnars.org - 01 48 01 82 00 - www.fnars.org

Contact presse

Céline Figuière, responsable de la communication
celine.figuiere@fnars.org - 01 48 01 82 06

Conception et réalisation du baromètre

Sous la direction de Florent Guéguen, directeur général de la FNARS

Réalisation par

François Brégou, responsable du service Stratégie et analyse des politiques publiques
Carole Lardoux, chargée de mission « animation et observation »
Marion Quach-Hong, chargée de mission « études et santé »